

## SOUSSION AU CAPITAL OU REBELLION.

Disons de timbrage

Blois PPDC



# P

PRESSE  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

## EDITO

**A**bdiquer sur nos droits, renoncer au progrès social, mendier un emploi et courber l'échine jusqu'à perdre la vie pour la gagner, ou nous élever ensemble contre la vague antisociale promise par Macron. C'est le choix décisif proposé aujourd'hui aux travailleurs dans ou hors de l'emploi, aux retraités, aux fonctionnaires comme aux salariés du privé.

Aujourd'hui comme hier, l'employeur décide d'embaucher et de licencier, il fixe la valeur du travail humain, les conditions de travail, l'horaire de travail. Il a le pouvoir de sanctionner le salarié jusqu'à le priver de son emploi ou d'une partie de son salaire et enfin il fixe la part de ses profits sur les marges produites par les salariés auxquels il consent des miettes pour vivre.

Depuis 20 ans, les conditions de travail des salariés, imposées par l'Europe libérale promue par les gouvernements successifs, se sont dégradées au rythme de la loi dite de sécurisation de l'emploi qui a facilité les licenciements économiques et des lois Macron, Rebsamen et El Khomri.

Le développement des contrats de travail à durée déterminée successifs (80% des embauches sont des CDD), du travail à temps partiel, intermittent et du travail temporaire « permanent » a précarisé les salariés et n'a pas créé d'emploi.

Se soumettre aux intérêts du patronat en acceptant le chantage à l'emploi par la voie d'un référendum à l'initiative de l'employeur, en négociant des accords à la carte pour le patron lui permettant de mettre en œuvre son propre droit du travail dans l'entreprise, ne nous conduira qu'à la pauvreté et à la crainte permanente d'un lendemain à la merci du patronat.

Comme par magie, selon Gattaz et Macron, les salariés, devenant des collaborateurs, auraient les mêmes intérêts qu'un patronat au sommet de son arrogance. Pour la CGT, adhérer à cette fable rétrograde reviendrait à se soumettre aux intérêts d'une minorité et à abandonner les salariés.

La CGT n'accompagnera pas la suppression des emplois, ne négociera pas l'appauvrissement de la population en acceptant des baisses de salaires contre un emploi destructeur de notre santé et de notre vie familiale.

C'est pourquoi l'heure est aujourd'hui à la mobilisation des salariés dans chaque entreprise, chaque service, dans un cadre interprofessionnel pour exiger de négocier sur nos revendications pour que l'intérêt général prévale sur les intérêts particuliers du capital.

Didier Calvo



## SOMMAIRE :

- P. 2 - Conférence Régionale CGT.
- P. 3 - Contre les attaques, armez-vous, syndiquez-vous !
- P. 4 - Macron, le bébé du Medef et du capital.
- P. 5 - Pas de code du travail sans lutte sociale.
- P. 5 - Privé d'emploi sous flicage permanent.
- P. 6 - Sécurité sociale : solidarité ou assurantielle privée ?
- P. 7 - 1er Mai, les revendications toujours !
- P. 7 - Reconquérir le programme du CNR !
- P. 8 - Echos de la presse.

## CONFÉRENCE RÉGIONALE CGT.

**L**es 11 et 12 mai derniers, les membres des directions des 6 Unions Départementales qui composent la région Centre Val de Loire ont tenu la 14<sup>ème</sup> conférence du Comité Régional CGT Centre Val de Loire à Vatan dans l'Indre.

La première journée a été consacrée aux enjeux dans la période qui s'ouvre et aux responsabilités et ambitions revendicatives de la CGT à mettre en débat avec les salariés.

Il est ressorti des débats, une volonté de sortir de la logique destructrice de la concentration des activités et des populations et de la mise en concurrence des salariés et des territoires que travaillent depuis des décennies l'Union Européenne, le patronat et les politiques qui lui ont prêté main forte.

Les stratégies ont conduit à la désertification des zones rurales, des zones populaires, destruction des activités industrielles, des services publics, réduction des dotations publiques aux collectivités territoriales, vieillissement des populations et forte diminution de la présence humaine sur toutes ces surfaces sacrifiées sur l'autel de la rentabilité et du profit immédiat.

Face à la situation dramatique de notre région, sinistrée par la casse de l'industrie, la CGT fait le choix du développement industriel, comme axe de bataille.

**Cela nécessite de mettre en discussion avec tous les salariés, toutes les questions fondamentales :** la réponse aux besoins des populations ; la coopération au lieu de la concurrence ; les enjeux environnementaux ; l'utilisation des ressources ; les biens communs ; la recherche et les nouvelles technologies : les services publics ; les garanties collectives (la qualification, les salaires) ; la formation (initiale, professionnelle, continue...) ; l'organisation du travail ; la diminution du temps de travail ; la sécurité Sociale Professionnelle et le nouveau statut du travail salarié ; le droit d'intervention des salarié-e-s dans les entreprises ; la propriété des moyens de production ; le rôle de l'Etat stratège, de la puissance publique ; l'appropriation publique des secteurs d'activités stratégiques de production et de financement.

**C'est une question structurante pour la société française.**

Un emploi industriel induit de trois à quatre emplois dans les territoires ; en quinze ans, la France a perdu plus d'un million d'emplois industriels -le taux de désindustrialisation de la France est le plus haut au niveau en Europe- et près de 250 000 emplois ont disparu dans le bâtiment.

**C'est une question politique, sociale et écologique de première importance :** en France, nous importons 60% de ce que nous consommons, au mépris des productions locales, des droits des travailleurs et de

l'environnement.

**C'est aussi mettre sur la table la question de l'utilisation des fonds publics, de notre argent.**

**Quelques pistes et exemples possibles de reconquête industrielle en Région Centre Val-de-Loire.**

Il est urgent d'inverser la tendance : une région sans industrie est une région sans avenir.

La Région Centre-Val-de-Loire possède des atouts qui méritent une valorisation, une autre logique de développement. Premier atout les capacités de ses habitants, (savoirs, savoir-faire), de la jeunesse en devenir, des actifs comme des retraités qui participent à la vie et au fonctionnement de la société. Ces savoirs et savoir-faire existant dans notre région peuvent constituer des éléments de réponses pour y parvenir.

Parmi les activités qu'il est possible de développer, la conférence régionale a pointé la filière bois, la valorisation des matières issues de la déconstruction automobile, aéronautique, etc., le tourisme, l'armement ou encore le transport ferroviaire de passagers et de marchandises.

La journée s'est clôturée par la nécessité d'impliquer tous les salariés sur ces enjeux de l'industrie et de la réindustrialisation des territoires de notre région qui sont indissociables du développement des services publics, mis en place pour répondre aux besoins des populations, quels que soient leurs moyens, leur situation géographique articulée autour d'un réaménagement du territoire harmonieux.

Le deuxième jour, qui s'est déroulé en présence du secrétaire général de la Cgt, Philippe Martinez, a été consacré à la syndicalisation, à l'indispensable nécessité d'aller à la reconquête de nouvelles forces syndicales afin d'élever le rapport de force et le niveau des mobilisations pour gagner de nouvelles conquêtes sociales.

La conférence s'est fixée des objectifs de déploiement pour aller à la rencontre des salariés afin de les convaincre de s'organiser pour être plus forts collectivement pour défendre leurs intérêts.



Conférence régionale CGT Centre Val de Loire—Vatan (36)

**CONTRE LES ATTAQUES, ARMEZ-VOUS, SYNDIQUEZ-VOUS !**

**S**uite aux campagnes présidentielle et législative marquées plus par les affaires et les invectives que par un véritable débat d'idées sur les programmes, le verdict des urnes est tombé : Emmanuel Macron, dont la CGT a déjà combattu la loi (voire les lois avec la loi « travail » et « Rebsamen »), a été élu président de la République.

Il faut nous armer dès à présent contre la politique ultra libérale qui va être mise en œuvre car les attaques vont être nombreuses. Le premier gouvernement Macron mis en place, sous la houlette du Républicain Edouard Philippe, augure bien ce que vont être les premières mesures contre le monde du travail. Entre anciens juppéistes et sarkosystes, socialistes libéraux, tous sont pro Union Européenne. UE qui donne déjà ses directives pour remettre au pas la France et la faire rentrer dans le droit chemin de la concurrence libre et non faussée, de la privatisation à tout-va pour satisfaire les appétits des grands groupes et de leurs actionnaires.

Entre dérégulation totale du Code du travail et des statuts, poursuite de la politique d'austérité comprenant réduction du « coût du travail » et du nombre de fonctionnaires, destruction de la protection sociale par l'abandon du financement par les cotisations sociales assises sur le travail entre autres, les combats à mener vont être multiples et ardu ! Evidemment, du côté du patronat,

le soutien est complet. Le Medef et la CGPME appellent de leurs vœux ces réformes et adhèrent pleinement à l'idée de les faire passer par ordonnances, à savoir sans débat démocratique auprès de la « représentation nationale ».

Pour lutter contre ce projet de société où tout serait ubérisation et individualisme, il nous faut diffuser nos analyses en insistant sur la manière dont il s'oppose avec nos propositions CGT et avec notre projet de transformer la société pour répondre aux besoins sociaux de toutes et tous, de réindustrialisation des territoires et de développement des services publics de proximité. C'est dès à présent qu'il nous faut nous inscrire dans la lutte, tant au niveau professionnel qu'au niveau interprofessionnel.

Pour cela, il est impératif que partout, sur tous les lieux de travail et de vie, les salarié.es et retraité.es s'organisent au sein de la CGT en renforçant les syndicats ou sections syndicales existante ou en en créant de nouveaux.

L'histoire a montré que gagner de nouvelles conquêtes dépendait du rapport de force mis en œuvre, du nombre

de syndiqué.es et donc de l'implantation de la CGT partout avec une solide qualité de vie syndicale pour que chaque syndiqué.e soit acteur et décideur.

Ainsi, en 1936 la CGT, forte de 4 172 000 adhérent.es, a acquis par la lutte plus de 20% d'augmentation des salaires, les mises en place des conventions collectives, des délégué.es d'ateliers (entreprises de plus de 10 salarié.es), de la semaine de 40h hebdomadaires de travail et de deux semaines de congés payés.

Entre 1945 et 1947, au sortir de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale où le pays était pourtant exsangue et les conditions bien moins bonnes qu'aujourd'hui (la crise n'étant qu'un prétexte pour détruire tous les droits des salarié.es), les 5 800 000 syndiqué.es de la CGT ont mené la bataille pour obtenir la mise en œuvre du programme du Conseil

National de la Résistance, la nationalisation de grandes entreprises (EDF, SNCF, Renault, etc.), la création du statut de la Fonction Publique et des services publics, la mise en place de la Sécurité Sociale, celles des Comités d'Entreprises et de la 3<sup>e</sup> semaine de congés payés.

En 1968, la Cgt forte de ses 2 300 000 syndiqué.es a créé, avec les salarié.es, le rapport de force qui a permis de gagner 35 % d'augmentation du SMIG, 15 à 20 % (et parfois plus) d'augmentation des salaires, l'extension de la 4<sup>e</sup> semaine de congés payés et la reconnaissance du fait et du droit syndical dans l'entreprise.

La CGT a toujours réclamé être un syndicat de lutte, de classe et de masse. Ce dernier critère est primordial, quand les différents gouvernements et le patronat souhaiteraient enfermer les organisations syndicales (surtout celles réformistes et signataires de tous les coups bas portés au monde du travail !) dans un pseudo dialogue social tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau national et dans un syndicalisme délégataire pour éloigner les prises de décisions de la masse des syndiqué.es et des salarié.es. Aujourd'hui comme hier, la CGT se doit d'être rassembleuse et déterminée, renforcée par un maximum de salarié.es, retraité.es, privé.es d'emploi pour défendre leurs intérêts, leurs droits et acquis sociaux et faire vivre des revendications porteuses de progrès social.

**Parce que personne ne luttera à la place de personne, c'est à chacun.e qu'il appartient de prendre son avenir en main en se syndiquant à la CGT pour agir collectivement afin de vivre et de travailler mieux.**

LE CODE  
DU TRAVAIL  
PROTÈGE  
LES SALARIÉS  
LE GOUVERNEMENT  
PROTÈGE  
LES PATRONS

## MACRON : LE BÉBÉ DU MEDEF ET DU CAPITAL !

Le 7 mai dernier, l'élection de Macron comme nouveau pensionnaire de l'Élysée a marqué la fin d'un épisode de longs mois d'une campagne présidentielle inédite, rythmée par la toute puissance médiatique, volontairement axée sur les affaires, l'événementiel, bien loin de la réalité des besoins et des attentes des citoyens. Une technique permettant également de flouter ceux qui ont abordé les questions de fond.

Cette situation émane de la volonté des grands groupes industriels et financiers qui dirigent l'Europe du capital, de vouloir contrôler, orienter, maîtriser la démocratie de notre pays dans le but d'y imposer leurs stratégies du tout libéral et pour lequel les conquies sociaux, les droits des salariés sont autant de freins à l'hégémonie capitaliste.

Les grands partis politiques traditionnels, de gauche comme de droite, fidèles serviteurs du capital depuis des décennies, arrivés à bout de souffle et en totale perte de crédibilité, obligent aujourd'hui les décideurs de l'ombre à trouver de nouveaux valets.

C'est ainsi que Macron sort du chapeau pour donner l'illusion d'un changement de politique, d'un soi-disant renouveau et tout cela à l'aide d'une campagne médiatique sans égale pour l'imposer.

Les déboires des primaires de droite comme de gauche et la présence du FN au 2<sup>ème</sup> tour, honteusement banalisé, légitimé pour le porter à ce niveau, n'ont rien du hasard. Tout a été mis en œuvre pour que le choix des électeurs se tourne vers Macron.

Faisant fi des motivations réelles des électeurs ayant fait le choix de l'abstention et des votes blancs et nuls, la presse le gratifie d'un plébiscite afin de lui permettre d'étendre l'hégémonie dans les territoires aux élections législatives autour d'un pseudo renouvellement tourné vers la société civile.

Hollande, en fidèle relais de cette gouvernance capitaliste européenne a réussi à façonner sur commande en quelques années cet ancien haut fonctionnaire et banquier d'affaires chez Rothschild, en nouvelle égérie du capital.

Déjà en début d'année, Macron s'affirme comme le favori du Medef et de la finance. Le 27 février Gattaz, président du Medef, appelle de ses vœux des changements rapides et profonds, à mettre l'entreprise au centre des intérêts, à écouter les chefs d'entreprise, à réformer le droit du travail et à baisser à nouveau les « charges sociales ».

Dès le lendemain, Macron répond dans les colonnes du Figaro en déclarant : « *il faut remettre l'industrie au cœur de notre économie et l'Homme au cœur de l'industrie, baisser l'impôt sur les sociétés et aller plus loin que la loi El Kohmri en matière de travail* ».

En marge de la meute acharnée sur les affaires, Macron confirme son statut de candidat idéal pour le Medef, contre les intérêts du monde du travail.

Désormais élu sur l'illusion d'un changement de politique, de moralisation, la majorité absolue peut lui permettre sans une résistance forte de dérouler la feuille de route pour laquelle il est missionné, celle des tous puissants de la finance.

Et c'est avec l'arrogance d'un plébiscite usurpé qu'il va tenter de mettre rapidement en œuvre ce que la grande majorité des Français rejettent.

Les quelques envolées verbales de l'ex ministre désormais président sont particulièrement éclairantes sur sa philosophie.

En déclarant « *il faut des jeunes français qui aient envie de devenir milliardaires* » on sait à quelle couche sociale il s'adresse et quelle classe il défend. Ou encore « *être élu est un cursus d'un autre temps* » cela correspond exactement à son parcours et à son ascension jusqu'à l'élection présidentielle où là, contraint de passer par les urnes, toutes les circonstances ont été créées pour son élection. Cela en dit long sur sa conception de la démocratie.

Son plan de marche déjà claironné comme une provocation, une fatalité, va s'appuyer sur l'artifice du prétendu « dialogue social » avec le concours de certaines organisations syndicales qui lui ont d'ores et déjà fait allégeance.

Que ce soit sur le droit du travail, sur les retraites ou la sécurité sociale, la méthode est déjà toute tracée par ses prédécesseurs avec la loi de 2007 sur « la modernisation du dialogue social » de Sarkozy puis la loi Rebsamen de 2015

L'objectif à atteindre pour Macron et ses complices est d'imposer aux salariés, retraités, privés d'emploi comme a toute la population de notre pays, une idéologie définitivement ancrée sur l'individualisme, « l'ubérisation » de la société pour accélérer son démantèlement.

Face à ce nouveau président, son gouvernement et sa majorité parlementaire qui vont s'employer ardemment à poursuivre la destruction de tout ce qui constitue le socle de notre société, les repères et conventions collectives et les solidarités intergénérationnelles, la réponse syndicale doit être à la hauteur des enjeux.

**Emploi, salaires, pensions, temps de travail, protection sociale, retraite et réappropriation de nos richesses créées par le travail, nécessitent sans attendre de puissantes mobilisations pour un autre choix de société.**



## PAS DE CODE DU TRAVAIL SANS LUTTES SOCIALES.

Débattre du code du travail, c'est parler d'une législation de classe parce que la lutte de classe apparaît dans toute sa violence dans le droit du travail.

\* Le Droit du travail est l'ensemble des règles qui régissent :

- 1°. L'exploitation du travail humain en régime capitaliste ;
- 2°. Les instruments de la lutte ouvrière contre cette exploitation ;
- 3°. Les résultats de cette lutte, c'est-à-dire les modifications incessantes subies par le régime d'exploitation lui-même.

Par conséquent, liquider le code du travail est crucial dans la stratégie d'éradication de toute conscience de classe parmi les travailleurs. Cette conscience de faire partie d'une classe opprimée nourrit le syndicalisme de lutte et de transformation de la société de la CGT.

En refondant le code du travail de telle sorte que la loi prive les salariés des instruments de la lutte ouvrière, Macron poursuit l'ouvrage de ses prédécesseurs au service d'un patronat qui dirige ouvertement la politique sociale et économique du gouvernement.

La nomination au poste de ministre du travail de Muriel Penicaud, ancienne directrice générale du groupe Dassault Systèmes, DRH de Danone, illustre cette stratégie. Son directeur de cabinet était directeur général adjoint du Medef en charge du social jusqu'en 2016.

Sous couvert de faire appel à des personnalités de la « société civile », Macron offre sur un plateau le ministère du travail aux milieux patronaux, qui vont pouvoir directement rédiger la loi Travail 2 et les ordonnances de casse du code du travail !

Ce que nous promet le duo Macron/Gattaz, c'est liquider les droits collectifs des salariés par la prééminence complète des accords d'entreprise sur la loi, le plafonnement des indemnités prud'homales, la réduction des institutions représentatives du personnel et le « droit à l'erreur » pour les employeurs !

Macron: "Le seul moyen de se payer un contrat c'est de travailler."



**NON ! Macron n'est pas le Christ, son élection ne marque pas l'an 1 de nouveaux rapports sociaux où le salarié serait un collaborateur convaincu de l'intérêt supérieur de l'entreprise.**

L'employeur est toujours le seul à décider d'embaucher, de licencier, du salaire, de la durée du travail, de l'organisation du travail, du type de contrat de travail et ce faisant, nous confine à une minorité sociale dans l'entreprise. La prééminence complète des accords d'entreprise sur tous ces thèmes, c'est le chantage à l'emploi permanent au sein de boîtes où l'action syndicale est violemment réprimée.

Aujourd'hui, nos instruments de lutte sont la loi bien qu'insuffisante et l'action collective revendicative pour nous défendre et gagner le progrès social parce que se soumettre aux intérêts du patronat c'est l'assurance de notre appauvrissement au profit d'une minorité qui se gave de notre travail.

\*- Extrait texte de Gérard Lyon-Caen, décembre 1950

## PRIVÉ D'EMPLOI SOUS FLICAGE PERMANENT.

**A**u fil du temps, les conditions et le niveau d'indemnisation des privés d'emploi se sont dégradées sous les coups de butoir du patronat, exigeant d'un côté toujours plus de baisse de l'indemnisation, et de l'autre, faisant exploser le nombre de chômeurs par les fermetures d'entreprises, les délocalisations, la liquidation de pans entiers de notre industrie au seul nom de la rentabilité financière et des profits, pendant que l'Etat supprimait des emplois dans la fonction publique.

Macron entend aller encore plus loin et veut imposer docilité et mobilité extrême à des chômeurs qu'ils considèrent comme responsables, voire coupables, de leur situation, soupçonnés a priori d'inertie et d'abus d'indemnités. Comme si les salariés de Germanaud à Blois ou Philips à Lamotte Beuvron, par exemple, avaient fait le choix d'être virés comme des malpropres de leurs entreprises, fermées par des groupes qui ont décidé de délocaliser pour aller faire encore plus de fric ailleurs.

Alors que Macron entend instituer la précarité généralisée, la mise à mort du CDI, faciliter les licenciements avec une nouvelle loi travail puissance 10, il prône la radiation de l'assurance chômage, tout privé d'emploi qui refusera deux « offres décentes » d'emploi dans sa région. Une offre décente étant définie comme n'importe quel emploi, avec un salaire jusqu'à 25% inférieur au précédent.

Ce sont des commissaires de Pôle emploi, dotés de pouvoirs d'investigation quasi judiciaires qui pourront contraindre les chômeurs à un déclassement professionnel et une mobilité dans un vaste rayon kilométrique sous peine de se retrouver, purement et simplement, sans aucune ressource pour subsister.

C'est tout simplement scandaleux et inacceptable. Ce n'est pas l'indemnisation du chômage qui crée le chômage.

Ce sont les stratégies des groupes qui liquident les entreprises sur l'autel du profit.

C'est l'absence de réelles politiques ambitieuses de l'Etat en matière de réindustrialisation, de création d'emploi dans le privé comme dans ses propres administrations.

La remise en cause de l'indemnisation du chômage n'est qu'une arme de plus offerte au patronat pour faire pression sur les salariés, les conditions de travail, etc., pour ceux qui ont un travail !

**Nous sommes tous concernés.**

Ensemble, exigeons une véritable indemnisation du chômage qui permette de vivre dignement avec un remplacement à 80% du salaire antérieur et la création d'emplois stables et qualifiés, à temps plein, notamment par la réindustrialisation du département et la reconquête de services publics de proximité.

## SÉCURITÉ SOCIALE : SOLIDARITÉ OU ASSURANTIEL PRIVÉ ?

**R**eprenant la vieille rengaine, chère au patronat, que les cotisations sociales, partie de notre salaire qui finance notre sécurité sociale, seraient des charges qui nuiraient à la compétitivité des entreprises et à leur capacité à embaucher, Macron, en bon ancien banquier de chez Rothschild, entend porter de nouveaux coups au financement de la sécurité sociale, tout en accélérant son transfert vers l'assurantiel individuel privé.

Macron a en effet annoncé la suppression des cotisations sociales maladie et chômage, qui seront partiellement compensées par une hausse de la CSG, plus particulièrement pour les retraités, qui verront ainsi leurs pensions amputées.

Cela va avoir pour conséquence un affaiblissement des recettes de l'assurance maladie, justifiant de nouvelles réductions des prestations et de l'accès aux soins.

Le transfert du financement de la sécurité sociale vers l'impôt, va permettre au gouvernement d'achever la confiscation de sa gestion par les assurés sociaux eux-mêmes, par les représentants des organisations syndicales de salariés, déjà mis à mal par la suppression des élections des administrateurs à la sécurité sociale et l'arnaque du paritarisme, pour la transformer en système sous contrôle d'Etat, avec un financement fiscalisé comme aux États-Unis.

Dans le même temps, il entend renforcer le rôle et les prérogatives des complémentaires santé, essentiellement les assurances privées, en leur donnant la capacité de signer des conventions directement avec les professionnels de santé, mettant en cause le rôle prédominant de la sécurité sociale.

Après la mise en place des contrats de groupe dans les entreprises, c'est un nouveau pas en avant vers la privatisation et le démantèlement pour livrer la sécurité à l'assurantiel individuel avec les groupes d'assurances privées qui se frottent déjà les mains.

Concernant les retraites, Macron veut engager la fin de notre système de retraite solidaire par répartition et des régimes spéciaux, par la création des retraites par points, dites à comptes notionnels.

La retraite ne sera plus calculée sur les 25 meilleures années, mais sur toute la durée de la vie professionnelle, période de chômage et de petits boulots compris. Le montant de la retraite, forcément moindre, dépendra des euros cotisés sur un compte virtuel et baissera automatiquement quand l'espérance de vie moyenne de la classe d'âge augmentera.

L'âge légal de la retraite resterait inchangé, mais pour s'y retrouver financièrement, les salariés seront obligés de différer leur départ, qui s'échelonne ainsi de 60 ans (les carrières longues seront maintenues) jusqu'à 67 ans, voire plus, en fonction des carrières et des individus.

Le but, pour Macron est que le régime crée des retraites suffisamment faibles pour faire de la place aux fonds de

pensions et aux retraites par capitalisation, que lui réclament ses amis banquiers et assureurs, ainsi que la commission européenne de Bruxelles.

La sécurité sociale, son financement par les richesses créées par le travail est une conquête sociale majeure pour les salariés qui a permis l'élévation des conditions de vie des salariés depuis sa mise en place il y a 70 ans.

**Plus que jamais, il est possible de la renforcer, notamment par l'augmentation des salaires et le développement de l'emploi stable et qualifié.** Cela passe par la mobilisation de tous les assurés sociaux, les salariés, actifs, retraités, privés d'emploi, de la jeunesse.

**Mais, assurer sa pérennité et son renforcement nécessite également de se mobiliser massivement pour récupérer sa gestion par les assurés sociaux eux-mêmes, composés à 90% par les salariés, par le retour à des élections démocratiques des membres des Conseils d'Administration comme à son origine.**



Pub Leclerc

**1<sup>ER</sup> MAI 2017 : LES REVENDICATIONS TOUJOURS !**

Cette journée internationale de luttes ouvrières et de solidarité entre les peuples avait une connotation particulière puisque située avant le 2<sup>nd</sup> tour des élections présidentielles, lequel a vu pour la 2<sup>e</sup> fois le FN se qualifier. Le choix entre un candidat ultralibéral et une candidate d'extrême droite, annonciateur de menace autant pour la démocratie que pour la cohésion sociale et le monde du travail, rendait primordial le fait que, conformément à son origine et à son histoire, le 1<sup>er</sup> mai reste une grande journée internationale de lutte pour affirmer la communauté des intérêts de classe des salariés, leurs valeurs de progrès social et de paix.

C'est pourquoi l'UD CGT, si elle a dénoncé les politiques austéritaires qui font le terreau du FN et de ses idées nauséabondes et appelé à faire barrage à ce parti par tous les moyens que les électeurs jugeaient bons, a aussi réaffirmé que cette journée devait être porteuse des revendications des salariés, des retraités, des privés d'emploi et des jeunes. Outre le soutien aux peuples souffrant des guerres menées par les pays Occidentaux au nom de la démocratie et de la lutte contre le terrorisme mais en vérité axées sur la défense des intérêts des grands groupes et du capitalisme, elle a rappelé son exigence de l'arrêt de la colonisation israélienne et de la reconnaissance d'un véritable Etat palestinien.

Suite aux promesses de campagne de Macron, dont on se doutait qu'il serait élu après les soutiens multiples reçus, l'UD CGT a alerté sur les attaques à venir contre le monde du travail :



allégerance poussée à son paroxysme à l'UE ; destruction du Code du travail (par l'inversion de la hiérarchie des normes dans tous les domaines, la fin définitive de la médecine du travail, le plafonnement des indemnités prud'homales, etc.) ; liquidation de la protection sociale avec l'augmentation de la CSG pour compenser la suppression des cotisations sociales ; réduction du nombre de fonctionnaires et mise en cause du statut de la Fonction Publique. Mais aussi transformation du CICE en allègement pérenne des cotisations (salaire socialisé des salariés) pour toutes les entreprises, baisse de l'impôt sur les sociétés à 25%, etc. En parallèle, elle a rappelé son projet de transformation de la société et ses revendications : augmentation des salaires, retraites et minima sociaux, arrêt des suppressions d'emplois, des délocalisations, développement de l'emploi stable et qualifié à temps plein, notamment par la réindustrialisation du département et l'investissement dans la recherche et l'innovation, reconquête de véritables services publics de proximité, réduction du temps de travail à 32h, abrogation des lois Rebsamen, Macron, El Khomri, conquête de droits nouveaux pour les salariés, renforcement de la sécurité sociale, retraite à 55 ans, à

taux plein et la reconnaissance de la pénibilité, véritable contrôle des aides publiques aux entreprises. Dans le département, les manifestations ont rassemblé 500 personnes à Blois, 100 à Romorantin et 1000 personnes à la fête de l'Union Locale Cgt de Vendôme.

**RECONQUÉRIR LE PROGRAMME DU CNR !**

A l'occasion de la séance plénière de la Conférence Régionale de Santé du 31 mai, instance de l'Agence Régionale de Santé qui vote le plan régional de santé pour les dix années à venir, la CGT a réuni 230 manifestants dans le centre-ville d'Orléans pour porter les revendications d'autres choix de société sur les questions de santé, d'une offre de soins pour la réponse aux besoins des populations et de couverture du risque santé à 100% par la Sécurité Sociale. Les progrès de la médecine et des sciences ont largement contribué à améliorer les soins et, un temps seulement, au progrès social des travailleurs, en rallongeant leur espérance de vie, améliorant ainsi leurs conditions de vie.

Hélas, les choix politiques accompagnent depuis des décennies les aspirations du patronat à tirer profit de la santé des gens. En témoignent les lois Bachelot et Touraine qui mettent en œuvre ces orientations en supprimant des lits, en fermant des services dans l'Hôpital Public, en créant les conditions du transfert vers les groupes de santé privée lucratifs.

La suppression de 22 000 emplois dans la Fonction Publique Hospitalière en France se traduit dans les hôpitaux de Tours par 350 lits et 400 postes supprimés ! La CGT lutte aujourd'hui aux côtés des agents contre la disparition de l'Hôpital Clocheville et la refonte des établissements tourangeaux.

A l'heure où l'hôpital public est souvent le premier employeur de nos départements, il n'est pas vain de rappeler que l'argent de la santé est un investissement et non un coût. Pour les usagers, l'accès aux soins est devenu compliqué, par manque de praticiens, de structures de proximité, du reste à charge toujours plus élevé. Seul l'hôpital public peut garantir l'égalité d'accès aux soins, dans le cadre du financement de la sécurité sociale par les cotisations sociales et patronales.

La CGT est mobilisée également contre les coupes budgétaires des départements qui conduisent en ce moment à supprimer les services sociaux et médico-sociaux, et donc à des licenciements, en Maine et Loire, à la Sauvegarde de l'Enfance d'Indre et Loire, alors que la France se tourne vers un modèle social qui creuse toujours plus les inégalités.

Si la masse des manifestants était insuffisante ce 31 mai, au regard des enjeux, la diversité des établissements représentés indique bien la nécessité de faire grandir la mobilisation des salariés dans tous les établissements, des usagers et des assurés sociaux.





Un rassemblement syndical organisé par l'union départementale CGT s'est déroulé hier midi. Un certain nombre de participants (environ une centaine) ont pris place autour de la tente installée place de la République pour partager une sympathique collation. Une banderole proclamant l'hostilité du syndicat aux politiques d'austérité et à la loi Macron et réclamant le respect des droits au travail, l'augmentation des salaires et des retraites et plus de sécurité sociale et de services publics avait été accrochée aux grilles de la préfecture.

À un moment donné, Alain Guilmain, secrétaire général de l'UD CGT, coiffé d'une casquette rouge et entouré de porteurs de drapeaux, a pris la parole pour déclarer en substance :

*« L'élection du riche ex-employé de la banque Rothschild, ex-ministre de l'Économie de François Hollande, constitue une grande menace pour les conditions de vie et de travail de l'ensemble des salariés, des retraités, des privés d'emploi et de la jeunesse.*

*Loin du renouveau politique annoncé, le candidat, fabriqué sur mesure par*



*le tandem Gattaz/Hollande, pour contourner le rejet des politiques d'austérité et de régression sociale menées par alternance par la droite et ceux qui se disent de gauche depuis plus de trente ans, a clairement annoncé ses intentions de poursuivre et d'amplifier ces politiques au service exclusif des intérêts du patronat, des grands groupes et de la finance, dans le cadre d'une intégration renforcée dans l'Union économique et monétaire européenne. Les intentions réelles vis-à-vis du monde du travail sont claires, la vitesse et la brutalité des méthodes qu'il entend utiliser sont sans ambiguïté. »*

#### **Appel à la mobilisation**

L'orateur a ensuite détaillé les mesures redoutées liées au code du travail, au droit syndical, à l'indemnisation des demandeurs d'emploi, aux régimes de retraite, aux services publics et il a appelé les salariés à se mobiliser dans la perspective des luttes à venir. « Alors, à bientôt encore plus nombreux dans l'action » a-t-il conclu.

*Extrait NR du 09/06/2017*

Pub mutuelle familiale

## Bulletin d'adhésion


NOM : ..... PRENOM : .....

Adresse : .....

..... TEL : ..... Age : .....

Entreprise ou établissement : .....

A envoyer à : Union Départementale CGT - Bourse du travail - 35/37 Avenue de l'Europe - BP 21004 - 41010 BLOIS Cedex

 [udcgt41@orange.fr](mailto:udcgt41@orange.fr)